

DESGACHES Bernard
109 rue Victor HUGO
42700 FIRMINY
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

Rapports du commissaire aux comptes

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial

Association *RENAITRE*

**17 Rue Ferdinand
42000 SAINT ETIENNE**

Exercice clos le 31/12/2025

Association RENAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2025

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RENAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29/04/2026.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie 1 « Informations générales » et la partie 9 « autres informations et faits significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers..

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Nos contrôles n'engendrent pas de remarques particulières

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A FIRMINY
Le 04 juin 2026

B. DESGACHES
Commissaires aux comptes



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	8 461	8 461		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	43 748		43 748	43 748
	Constructions	3 205 973	1 465 318	1 740 654	557 347
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	67 573	38 514	29 059	23 758
	Autres immobilisations corporelles	392 858	276 167	116 691	130 885
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				1 088 626
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	762		762	762
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 350		1 350	1 350
	Prêts	18 605		18 605	24 039
	Autres immobilisations financières	63 527		63 527	75 999
TOTAL (II)		3 802 856	1 788 460	2 014 396	1 946 514
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	81 405		81 405	74 091
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	112 623		112 623	122 384
	Charges constatées d'avance	21 956		21 956	45 386
	Valeurs mobilières de placement	167 735		167 735	164 487
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	3 801 251		3 801 251	4 263 827
TOTAL (III)		4 184 969		4 184 969	4 670 175
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		7 987 825	1 788 460	6 199 365	6 616 689

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

82 132

100 038

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES		31/12/2025	31/12/2024
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	40 259	40 259
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	474 010	470 122
	Réserves pour projet de l'entité	78 229	78 229
	Autres	707 525	729 555
	Report à nouveau	(317 338)	(220 405)
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice	22 315	(115 075)
	Total des fonds propres (situation nette)	1 005 001	982 686
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	284 243	233 165
	Provisions réglementées	402 205	402 205
	Total des autres fonds propres	686 448	635 370
	Total des fonds propres	1 691 449	1 618 056
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 959 766	3 460 077
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	20 478	20 949
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	17 240	10 707
	Total des fonds reportés et dédiés	2 997 483	3 491 733
Provisions	Provisions pour risques	2 203	3 465
	Provisions pour charges	130 970	121 751
	Total des provisions	133 173	125 216
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	239 513	262 728
	Emprunts et dettes financières divers (2)	27 380	20 475
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	593 804	601 429
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	459 280	480 538
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 369	
	Autres dettes	45 914	16 514
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 377 260	1 381 684
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	6 199 365	6 616 689
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	22 315,43	(115 074,50)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 161 916	1 143 223
	(2) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	110	100
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	451 143	526 269
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	8 366 742	8 687 315
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	12 230	
	Mécénats		12 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	88 380	153 921
	Utilisations des fonds dédiés	1 744 054	2 269 621
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	46 774	8 215
Total des produits d'exploitation		10 709 432	11 657 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	5 694 334	5 960 035
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	237 339	247 154
	Salaires	2 361 685	2 502 826
	Cotisations sociales	921 146	1 027 061
	Dotation aux amortissements et dépréciations	126 384	88 877
	Dotation aux provisions	96 337	88 380
	Reports en fonds dédiés	1 249 803	1 890 011
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	334	
	Autres charges	22 590	18 720
Total des charges d'exploitation		10 709 953	11 823 066
RESULTAT D'EXPLOITATION		(521)	(165 625)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(521)	(165 625)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	48 030	48 435
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		48 030	48 435
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	6 741	7 462
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	13 485	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		20 227	7 462
RESULTAT FINANCIER		27 803	40 973
RESULTAT COURANT avant impôts		27 282	(124 651)
Produits exceptionnels			15 774
Charges exceptionnelles			630
RESULTAT EXCEPTIONNEL			15 145
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		4 967	5 568
TOTAL DES PRODUITS		10 757 462	11 721 650
TOTAL DES CHARGES		10 735 146	11 836 725
EXCEDENT ou DEFICIT		22 315	(115 075)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		222 100	216 000
Prestations en nature			
Bénévolat		33 413	31 037
TOTAL		255 513	247 037
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		216 000	216 000
Prestations		6 100	
Personnel bénévole		33 413	31 037
TOTAL		255 513	247 037



ANNEXE COMPTABLE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. Informations générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29/04/2026 et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément :

- au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général ;
- au règlement comptable ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC N°2018-06 relatif au Plan Comptable Général
- au règlement comptable ANC n°2019-04

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 199 365** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 757 462** euros et un total **charges** de **10 735 146** euros, dégageant ainsi un **excédent** de **22 315** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

2. Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

Description de l'objet social de l'entité :

RENAITRE est une association qui se fixe pour objectif l'accueil, l'accompagnement, le logement et l'insertion des personnes en difficulté.

Créée en 1969, l'association reste fidèle à son orientation d'origine de respect de la dignité et de la différence des personnes, mais elle s'adapte régulièrement à l'évolution des politiques sanitaires et sociales, ainsi qu'aux changements sociétaux pour mieux remplir sa mission.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association Renaître est un des principaux opérateurs associatifs de l'Etat pour les questions de « Veille Sociale », d'hébergement, d'hébergement d'urgence, d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile et d'accompagnement au logement pour le Sud du département de la Loire.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 31 décembre 2025, l'Association Renaitre comprend les activités énoncées ci-dessous.

Une équipe pluridisciplinaire de personnes diplômées permet d'assurer les différentes missions qui sont confiées à l'Association essentiellement par l'Etat.

L'Association travaille également en partenariat avec les différents acteurs associatifs de la Loire.

Renaître est membre du Groupement de coopération sociale qui porte le SIAO de la Loire (Service information d'accueil et d'orientation), Renaître est adhérent de l'URIOPSS et de la FAS (Fédération des acteurs de la Solidarité). Nos principaux partenaires ligériens sont : Acars – AGFA – Anef - Asile de Nuit - ASL42 (Agence service logement) – Cythia (agence immobilière) – Banque Alimentaire – La Croix-Rouge – EMP (Equipe Mobile de Psychiatrie - Chu) – GPSE (groupe prison St-Etienne) - Foyer vers l'Avenir – Interface (EMPP Equipe mobile de psychiatrie précarité Chu) - Phare en Roannais - Police municipale de St-Etienne – Rimbaud (Csapa-Caarud) - Soliha – SOS Violence Conjugale – SPIP42 – Triangle (Bistrot social) - SNCF.

LA VEILLE SOCIALE

La veille sociale est une mission de service public chargée de la protection des personnes sans-abri et en situation de détresse. (Article L. 345-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Pour assurer cette mission, l'Association Renaitre gère les dispositifs suivants :

L'accueil de jour la Fontaine est mis à disposition des publics avec ou sans domicile, en situation de précarité. Il est ouvert tous les jours de la semaine y compris les week-ends et jours fériés de 8h30 à 14h.

La moyenne de passage peut varier d'une soixantaine de personnes à un peu moins de 200 par jour.

L'équipe mobile de rue (EMR) a pour dessein d'aller à l'encontre des personnes les plus précarisées, celles qui ne fréquentent pas ou plus les services sociaux et les personnes en squat.

Composée de deux équipes de deux travailleurs sociaux, elle effectue des maraudes et répond aux signalements notamment du 115.

En complément de ce service, un dispositif de 3 places d'hébergement pour public fortement marginalisé (sous statut CHRS) a été créé. Il permet d'héberger des personnes sans solution et en état de grande précarité physique, psychique et sociale. Ce dispositif permet de « sortir de la rue » les personnes qui ne peuvent avoir accès aux structures d'hébergement « classique » de par leur problématique.

B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'hébergement et l'accompagnement social « hôtels » : L'association Renaitre gère des places d'hébergements en hôtels à destination des personnes en situation de vulnérabilité sanitaire ou sociale ou de victimes de violence. Elles assurent ce travail en collaboration avec l'association SOS violence conjugale, et le SIAO. Les personnes sont hébergées à l'hôtel sur orientation du 115.

Quatre travailleurs sociaux de Renaitre assurent l'accompagnement social de plus de 200 usagers en 2025.

D'autres places (environ 150) sont financés via notre association, mais l'accompagnement social est assuré par l'association SOS Violence conjugale 42.

Un hébergement d'urgence pour les familles à droit incomplet (anciennement service d'hébergement aux migrants - SHAM) dont la capacité est de 70 places.

La résidence Violette Maurice

Il s'agit d'un hébergement d'urgence de 180 personnes dédié initialement à des personnes étrangères ayant des vulnérabilités (Maladie, handicap...) mais avec des perspectives en terme de droit notamment au séjour. Depuis son ouverture début 2021, la résidence a toutefois diversifié son public pour accueillir des publics avec des caractéristiques plus diverses comme pour la plupart des hébergements d'urgence généraliste. Les usagers sont orientés par le 115.

Les usagers sont accueillis dans l'ancienne résidence universitaire située dans le quartier de la Cotonne à Saint-Etienne.

LE POLE LOGEMENT

Le pôle logement se constitue de plusieurs services dont l'objectif est l'insertion par le logement, il regroupe :

L'intermédiation locative : 72 ménages accompagnées fin 2025 (48 sur Saint-Etienne, 24 sur le Forez). Ce dispositif est en fort développement par l'orientation politique du gouvernement vers le « Logement d'abord ». L'association a eu début 2025 l'accord de la DDETS pour capter 9 appartements supplémentaires en 2025 pour arriver à 72 places. .

Il s'agit d'héberger à partir du parc privé des ménages déjà inscrit dans un parcours d'insertion et pour lesquels ils convient de proposer une alternative à l'hébergement en structure ou à l'hôtel et une dernière étape avant la pleine autonomie. Des baux glissants sont possibles sur ce dispositif (la personne est sous locataire de Renaitre, puis locataire du propriétaire directement).

B. V. 2025
Commissaire
aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Le CHRS de l'Association Renaitre a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement et l'orientation des usagers, le soutien et l'accompagnement social ainsi que l'adaptation à la vie active et l'insertion professionnelle.

Pour cela l'Association Renaitre dispose d'un CHRS collectif et de places d'hébergement en appartements répartis de la façon suivante :

- 30 places d'hébergement en collectif
- 33 places d'hébergement en appartement dans la plaine Forez dont 2 hors les murs
- 46 places d'hébergement en appartement sur Saint Etienne dont 3 places de CHRS « Hors les murs » et 3 places destinées à des grands marginaux (dispositif « Le Sentier »).

Le dispositif d'urgence Intervalle :

Il s'agit d'un hébergement semi-collectif de 27 places. Ce dispositif est composé de 9 logements en co-hébergement rue Colette dans le quartier de la Métare à Saint-Etienne. Les orientations sont faites par le 115.

ASILE

HUDA - L'association Renaître gère 80 places HUDA (Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'asile) répartie dans des appartements en diffus.

CONTRÔLE JUDICIAIRE AVEC PLACEMENT PROBATOIRE

En 2021, l'association a répondu en collaboration avec l'association SOS violence conjugale à un marché public du ministère de la justice. Le dispositif a ouvert en mai 2022.

Ce dispositif a pour objectif de prendre en charge les auteurs de violences conjugales dans un cadre judiciaire au sein d'un dispositif de 15 places d'hébergement en colocation (10 places en pré-sentenciel et 5 places en post-sentenciel répartis dans 6 appartements au sein d'un même immeuble sur Saint-Etienne). Les orientations sur ce dispositif sont effectuées par la justice en lien avec le SPIP qui assure le contrôle judiciaire et sera l'interlocuteur privilégié du service.

B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'association SOS violences conjugales 42 porte le projet et met en œuvre les missions suivantes :

- Encadrement du dispositif : 0,5 ETP Coordination
- Accompagnement du public auteur de violences conjugales : 0,5 ETP travailleur social
- Accompagnement psychologique : convention avec un psychologue
- Partenariat conventionné pour un accompagnement autour de l'addiction

L'association Renaître est prestataire pour la mise en œuvre de ce dispositif concernant les missions suivantes :

- Gestion locative et technique des locaux nécessaires
- Astreinte

Description des moyens mis en œuvre :

Concours publics

Subventions

Ressources humaines

+ cf. présentation des activités ci-dessus

3. Informations au titre des principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Concernant les méthodes de présentation, les comptes 2025 ont été reclassés en fonction du règlement ANC n° 2022-06 et du règlement ANC n°2023-03, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les comptes 2024 restent présentés en fonction du règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n°2018-06.

Les principales méthodes utilisées sont :



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Logiciels :3 ans en mode linéaire
Constructions :20 à 50 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :3 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de transport :4 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :3 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :2 à 10 ans en mode linéaire
Agencements et installations :5 à 20 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Non concerné

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements financiers

Engagement retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. L'engagement concernant les indemnités de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis. Le taux retenu est de 3.80%. La provision est comptabilisée pour un montant de 94 134 euros.

Engagements financiers reçus

RAS

4. Informations sur les montants des concours publics reçues par l'entité par catégorie d'autorités administratives

Montants par catégorie d'autorités administratives :

- Etat : dotation globale de financement de 1 907 078.99 euros

5. Informations sur les montants des subventions d'exploitation reçues par l'entité par catégorie d'autorités administratives

Montants par catégorie d'autorités administratives :

- Etat :	6 431 406 €
- Collectivités territoriales :	0 €
- Organismes privés assurant une mission de service public.....	0 €
- Etablissements publics :	6 500 €
TOTAL :	6 437 906 €



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

6. Informations sur les montants des subventions d'investissement reçues par l'entité par catégorie d'autorités administratives

Montants par catégorie d'autorités administratives :

- Etat :	72 835 €
- Autres (bonus écologique) :	0 €
TOTAL :	72 835 €

7. Informations relatives aux contributions volontaires en nature

Heures de bénévolat

L'association valorise les heures effectuées par ses membres bénévoles, au taux horaire du SMIC avec les charges sociales correspondantes.

Le montant valorisé et comptabilisé au 31/12/2025 s'élève à 2 250 heures, soit 33 413 €. Il correspond à :

- la gouvernance de l'association et concerne les membres du bureau et les membres du conseil d'Administration à hauteur de 1 510 heures, soit 22 424€
- les heures de cours dispensées à la résidence Violette Maurice à hauteur de 740 heures, soit 10 989€.

Secours en nature

L'association s'est vu attribuer par l'ANCV 6 100€ de chèques vacances en 2025. Cette somme a été comptabilisée au 31/12/2025.

Mise à disposition de matériel

L'association n'a pas recensé de mise à disposition de matériel en 2025.

Mise à disposition de locaux

L'Etat met à disposition de l'association RENAIRE, une ancienne résidence universitaire située à la Cotonne, pour la gestion d'un hébergement collectif d'urgence. L'association a valorisé la contribution volontaire en nature correspondante pour un montant de 216 000€, comptabilisé au 31/12/2025.

L'association n'a pas recensé d'autres locaux mis à disposition en 2025.

8. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés en charge sur l'exercice 2025 s'élève à :
8 880 euros Hors Taxes, soit 10 656 euros TTC.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

9. Autres informations et faits significatifs de l'exercice

Modernisation des états financiers depuis le 1er janvier 2025

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de classement des produits et charges.

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Les effets significatifs de cette première application sont présentés et détaillés ci-après :

- Valeurs comptables des immobilisations financières cédées en résultat d'exploitation pour un montant de 13 485 € ;
- Subventions virées au résultat, en résultat d'exploitation pour un montant de 21 757 € ;
- Remboursements d'assurances et de formations, en produits d'exploitation pour un montant de 37 067 € ;
- Remboursements de charges de personnel, en moins des charges de personnel, pour un montant de 3 602 €.

Le bilan et compte de résultat 2024, tels qu'ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale en date du 12/06/2025, sont joints au présent document.

Suivi des réserves affectées à l'investissement

Dans le cadre de la réhabilitation du CHRS et de l'extension/réhabilitation de l'accueil de jour de "La Fontaine", il a été repris une somme totale de 105 341€ sur la réserve d'investissement, dans le cadre de l'approbation du PPI par la DDETS.

La réalisation de cet investissement n'entraîne aucune conséquence comptable sur les réserves affectées à l'investissement, qui sont maintenus en l'état dans les comptes annuels de l'association RENAIRE.



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Drut	Amort. et Déprée.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	8 461	8 461		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	43 748		43 748	43 748
	Constructions	1 944 966	1 387 618	557 347	609 438
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	55 753	31 994	23 758	1 378
	Autres immobilisations corporelles	371 115	240 230	130 885	66 789
	Immobilisations corporelles en cours	1 088 626		1 088 626	533 318
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	762		762	762
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 350		1 350	1 350
	Prêts	24 039		24 039	28 816
	Autres immobilisations financières	75 999		75 999	71 490
	TOTAL (I)	3 614 818	1 668 304	1 946 514	1 357 089
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	74 091		74 091	71 666
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	122 384		122 384	112 159
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	164 487		164 487	161 284
	DISPONIBILITES	4 263 827		4 263 827	5 596 164
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	45 386		45 386	55 787
	TOTAL (II)	4 670 175		4 670 175	5 997 061
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	8 284 993	1 668 304	6 616 689	7 354 150
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				100 038	100 306
(3) dont à plus d'un an					

B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

			31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires		40 259	40 259
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles		470 122	447 508
	Réserves pour projet de l'entité		78 229	78 229
	Autres		729 555	621 893
	Report à nouveau		(220 405)	(143 716)
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs			
	Excédent ou déficit de l'exercice		(115 075)	53 588
	Total des fonds propres (situation nette)		982 686	1 097 760
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement		233 165	183 849
	Provisions réglementées		402 205	402 205
	Total des autres fonds propres		635 370	586 055
	Total des fonds propres		1 618 056	1 683 815
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		3 460 077	3 850 394
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		20 949	20 949
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		10 707	
	Fonds dédiés sur concours publics			
	Total des fonds reportés et dédiés		3 491 733	3 871 343
Provisions	Provisions pour risques		3 465	12 631
	Provisions pour charges		121 751	120 054
	Total des provisions		125 216	132 685
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		262 728	290 835
	Emprunts et dettes financières divers		20 475	17 361
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		601 429	687 707
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		480 538	611 313
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		16 514	37 685
	Produits constatés d'avance			21 406
	Total des dettes		1 381 684	1 666 307
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF		6 616 689	7 354 150
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(115 074,50)	53 587,52
	(1) Dont à moins d'un an		1 143 223	1 404 789
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		930	878

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	100	115
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	526 269	516 149
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	8 687 315	8 841 451
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	12 000	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	153 921	94 891
	Utilisations des fonds dédiés	2 269 621	2 084 049
	Autres produits	8 215	7 321
	Total des produits d'exploitation	11 657 441	11 543 976
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	5 960 035	5 605 110
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	247 154	306 080
	Salaires et traitements	2 502 826	2 385 749
	Charges sociales	1 027 061	964 043
	Dotation aux amortissements et dépréciations	88 877	74 395
	Dotation aux provisions	88 380	95 849
	Reports en fonds dédiés	1 890 011	2 092 817
	Autres charges	18 720	6 367
	Total des charges d'exploitation	11 823 066	11 530 410
RESULTAT D'EXPLOITATION		(165 625)	13 566

B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(165 625)	13 566
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	48 435	33 177
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		48 435	33 177
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	7 462	6 753
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7 462	6 753
RESULTAT FINANCIER		40 973	26 425
RESULTAT COURANT avant impôts		(124 651)	39 991
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	15 774	17 174
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		15 774	17 174
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	281	255
	Sur opérations en capital	349	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	630	255
RESULTAT EXCEPTIONNEL		15 145	16 919
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		5 568	3 322
TOTAL DES PRODUITS		11 721 650	11 594 328
TOTAL DES CHARGES		11 836 725	11 540 740
EXCEDENT ou DEFICIT		(115 075)	53 588
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		216 000	216 000
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

B. DESGACHES

Commissaire aux comptes

B. DESGACHES

Commissaire aux comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	8 461					8 461
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 461					8 461
CORPORELLES	Terrains	43 748					43 748
	Constructions sur sol propre	1 115 189		563 094			1 678 283
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	829 776		702 236		4 323	1 527 690
	Instal technique, matériel outillage industriels	55 753		11 820			67 573
	Instal., agencement, aménagement divers	3 058					3 058
	Matériel de transport	267 107		9 990			277 097
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	100 951		13 992		2 239	112 703
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	1 088 626				1 088 626	
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 504 207		1 301 132		1 095 188	3 710 151
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations	762					762
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 350					1 350
	Prêts et autres immobilisations financières	100 038		5 262		23 168	82 132
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	102 150		5 262		23 168	84 244
TOTAL		3 614 818		1 306 394		1 118 356	3 802 856



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres			8 461			8 461
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			8 461			8 461
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre			835 546	26 761		862 307
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement			552 072	54 928	3 989	603 011
Instal technique, matériel outillage industriels			31 994	6 520		38 514
Autres Instal., agencement, aménagement divers			3 058			3 058
Matériel de transport			136 222	37 593		173 814
Matériel de bureau, mobilier			100 951	583	2 239	99 295
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 659 843	126 384	6 228	1 779 999
TOTAL			1 668 304	126 384	6 228	1 788 460



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	402 205			402 205
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	402 205			402 205
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	121 751	94 134	84 915	130 970
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	3 465	2 203	3 465	2 203
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		125 216	96 337	88 380	133 173
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		527 421	96 337	88 380	535 378
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			96 337	88 380	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	18 605	18 605	
	Autres immobilisations financières	63 527	63 527	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	81 405	81 405	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 010	3 010	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	4 943	4 943	
	Divers	417	417	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	104 253	104 253	
	Charges constatées d'avance	21 956	21 956	
	TOTAL DES CREANCES	298 115	298 115	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		5 434		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	795	795		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	238 718	23 373	93 076	122 269
	Emprunts et dettes financières divers	27 380	27 380		
	Fournisseurs et comptes rattachés	593 804	593 804		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	193 351	193 351		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	235 198	235 198		
	Impôts sur les bénéfices	1 279	1 279		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 453	29 453		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 369	11 369		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	45 914	45 914		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 377 260	1 161 916	93 076	122 269
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 057			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



VariatiOn des Fonds D di s

	Fonds d�di�s cl�ture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds d�di�s cl�ture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds d�di�s � des projets sans d�pense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						3 841 626	
cf d�tail joint	(381 549)	1 240 870	1 741 182			(881 861)	
Contributions financi�res d'autres org.						20 949	
DON QUALITEL			472			(472)	
ASSOCIATION COEUR VERT							
Ressources li�es � la g�n�rosit� du public							
DON CAISSE EPARGNE	10 707		2 400			8 307	
ASSOCIATION COEUR VERT		7 144				7 144	
FONDATION DE FRANCE		1 789				1 789	
TOTAL	(370 842)	1 249 803	1 744 054			(865 093)	

B. DESGACHES

Commissaire
aux comptes

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	FONDS DEDIES CLOT. 31/12/2024	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	FONDS DEDIES CLOT.31/12/2025	
			MONTANT GLOBAL	DONT RBTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES + 3 ANS
INVESTIS. 22 RUE NEYRON	596 975,83		14 081,19			582 894,64	582 894,64
RENFORT HIVER.TEMPORAIRE	14 682,74					14 682,74	14 682,74
RENFORT HIVER.EMR	58 820,00					58 820,00	58 820,00
STRATEGIE PAUVRETE	956,76		956,76			0,00	0,00
CHRS/TRAV.ET EQ.	21 300,00		502,41			20 797,59	20 797,59
CHRS INTERVALLE	9 103,38					9 103,38	9 103,38
CHRS EMR	10 522,00					10 522,00	10 522,00
EMR EXPERIMENTATION	60 000,00					60 000,00	0,00
HUDA	119 762,62		25 579,20			94 183,42	94 183,42
GYMNASE	138 368,42		4 296,75			134 071,67	134 071,67
CROUS/CHU VIOLETTE M	287 382,48		900,00		25 000,00	261 482,48	261 482,48
AUTONOMIE VIOLETTE M	107 300,00	107 500,00	25 502,47		-25 000,00	214 297,53	0,00
CHU UK	8 241,31					8 241,31	8 241,31
QUALITE	1 692,20		1 692,20			0,00	0,00
EQUIPEMENT EMR	25 178,80		2 018,50			23 160,30	23 160,30
LAFONT RENF HIV	56 747,00					56 747,00	56 747,00
LA FONTAINE	80 000,00		18 101,35			61 898,65	0,00
EXPERIMENTATION 7/7							
NUITS D'HOTELS	1 632 004,48	1 131 852,56	1 632 004,46			1 131 852,58	0,00
MISSION HOTELS	171 053,54					171 053,54	171 053,54
TRAVAUX CHRS	2 266,32		53,46			2 212,86	2 212,86
INTER.LOCATIVE / IML	14 243,00					14 243,00	14 243,00
ILO MANDAT DE GESTION	8 491,00					8 491,00	8 491,00
SHAM/DROITS INCOMPLETS	17 992,21					17 992,21	17 992,21
SURCOUT COVID 19	5 493,00		5 493,00			0,00	0,00
SQUATS	10 000,00		10 000,00			0,00	0,00
STAGES	0,00	1 517,60				1 517,60	0,00
EGALITE H/F	1 500,00					1 500,00	1 500,00
TOTAL	3 460 077,09	1 240 870,16	1 741 181,75	0,00	0,00	2 959 765,50	1 490 199,14



Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en euros		Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
TOTAL					

NEANT



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	40 259				40 259
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	470 122	3 888			474 010
Autres réserves	78 229				78 229
Report à nouveau	729 555	(22 030)			707 525
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	(220 405)	(96 932)			(317 338)
Excédent ou déficit de l'exercice	(115 075)	115 075	22 315		22 315
Situation nette	982 686		22 315		1 005 001
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	233 165		72 835	21 757	284 243
Provisions réglementées	402 205				402 205
TOTAL	1 618 056		95 150	21 757	1 691 449



Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	628 280	72 835		701 115
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	628 280	72 835		701 115
Quotes-parts virées au compte de résultat	395 115	21 757		416 872



Concours publics et subventions

31/12/2025

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics		1 907 079				1 907 079
Subventions d'exploitation		6 431 406			6 500	6 437 906
Subventions d'investissement		72 835				72 835
TOTAL		8 411 320			6 500	8 417 820



Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
DOTATION GLOBALE	1 907 079		
SUBVENTION CHRS NON RECONDUCTIBLE		5 000	
SUBVENTION INTERMEDIATION LOCATIVE		443 959	
SUBVENTION EMR		296 330	
SUBVENTION LA FONTAINE		401 652	
SUBVENTION NUI TS HOTELS		2 544 360	
SUBVENTION MISSIONS HOTELS		204 593	
SUBVENTION HUDA		560 932	
SUBVENTION BPI HUDA NON RECONDUCTIBLE		25 424	
SUBVENTION HEBERGEMENT URGENCE MAUR		1 451 884	
SUBVENTIONPROJET AUTONOMIE MAURICE V		107 500	
SUBVENTION HEBERGEMENT URGENCE		379 178	
SUBVENTION GRAT I FICATIONS ST AGIAIRES		8 926	
SUBVENTION AIDES APPRENTIS		1 667	
SUBVENTION SNCF		6 500	
SUBVENTION MODERNISATION ACCEUIL DE J			72 835
Totalisation	1 907 079	6 437 906	72 835



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Mise à disposition ancienne résidence universitaire La Cotonne	216 000	216 000
Chèques-vacances ANCV	6 100	
	222 100	216 000
Prestations en nature		
Bénévolat		
Heures de gouvernance du bureau et du conseil d'administration	22 424	20 048
Heures de cours dispensées à la résidence Violette Maurice	10 989	10 989
	33 413	31 037
Total	255 513	247 037

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition ancienne résidence universitaire La Cotonne	216 000	216 000
	216 000	216 000
Prestations		
Chèques-vacances ANCV	6 100	
	6 100	
Personnel bénévole		
Heures de gouvernance du bureau et du conseil d'administration	22 424	20 048
Heures de cours dispensées à la résidence Violette Maurice	10 989	10 989
	33 413	31 037
Total	255 513	247 037



Produits et charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			

NEANT



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		106 153
Autres créances		106 153
<i>AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>3 819</i>	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>417</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>101 917</i>	

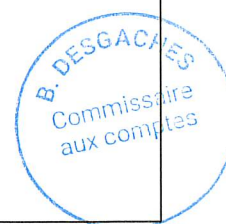


B. DESGACHES
Commissaire
aux comptes

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2025**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà éprouvées par l'organe compétent.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informé(s) que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours de l'exercice précédent, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- 1 Nature : mise à disposition de personnel 2025
Organisme : GCSMS UCSA 42
Montant : 18325.59 €
- 2 Nature : mise à disposition de personnel 2025
Organisme : ANEF
Montant : 10 097.63 €

A FIRMINY
Le 04 juin 2026

B. DESGACHES
Commissaires aux comptes



